

RECETTES

Méthode écossaise de conserver les œufs.

Plongez les œufs pendant une minute ou deux dans l'eau bouillante, de manière à coaguler une partie du blanc et former ainsi, dans tout le pourtour de l'œuf, une couche mince qui en protège l'intérieur contre l'accès de l'air.

Danger du contact du fer avec les arbres :

Il faut éviter de ficher des clous ou crochets de fer dans l'écorce des arbres d'un verger ; il a été reconnu que le fer mis en contact avec l'écorce faisait périr la partie où il était placé. On attache les arbres contre le mur au moyen de petites lanières de drap qui tiennent les branches à quelque distance du clou fixé.

A VENDRE.

Magnifique maison très bien finie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, grandeur 36x28. De plus, une grange et étable 43x28, couverte en fer blanc, et branchie à l'extérieur et à l'intérieur ; outre autres utilités dans cette grange, nous mentionnerons un pont communi quant avec le fenil, et l'eau à disposition pour les animaux. En outre, un fournil et laiterie ; ainsi qu'une assez vaste étendue de terrain propre à la culture des patates ou autres ; enfin les quelques maisons placées sur ce terrain permettent de retirer \$35 à \$40 par année.

Cette propriété a encore l'avantage d'être située près de l'Eglise.

Le tout à vendre à très bonne condition,

S'adresser à

NAZAIRE SIROIS

Sainte Anne de la Pocatière, P. Q.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.31
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup.....	12.48
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., Novembre 1889.

AVIS

On a besoin de deux fermiers pour cultiver deux fermes situées au Cap St-Ignace.

S'adresser à

J. FREMONT, Avocat

12 Rue Donnacona, Québec.

6 Février—2 M.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS & BRETONS,
BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, par les requérants, en vertu du Pacte des compagnies à fonds social pour obtenir des lettres patentes les constituant et telles autres personnes qui pourront devenir actionnaires de la dite Compagnie devant être créée en corps politique et incorporée sous le nom et dans le but ci après mentionnés :

1^o Le nom de la compagnie sera La Compagnie du Chemin de Fer Saint Ste Marie, Québec et Atlantique ;

2^o L'objet est de construire et exploiter un chemin partant d'un point sur la rive gauche de la rivière Ottawa entre l'embouchure de la Rivière du Moine et celle de la décharge du lac Kupert traversant en gagnant vers l'Est autant que possible en ligne droite avec les districts d'Ottawa, Terrebonne, Joliette, Trois-Rivières, Québec, passant par la cité de Québec et se continuant par Beauport pour traverser le St Laurent, l'Île d'Orléans et atteindre la rive Sud du fleuve à ou dans les environs de la Pointe à la Martinière, de là se diriger vers Sud-Est en passant par le lac Pohenegamook, traversant les districts de Montmagny, Kamouraska, et Témiscouata pour aboutir au grand chemin public de Témiscouata dans le voisinage de la frontière avec un embranchement partant de la ligne principale à un point quelconque dans le comté de Kamouraska passant au nord du lac Témiscouata, traversant les districts de Rimouski, Bouaventre et Gaspé et, suivant dans l'intérieur une ligne aussi directe que possible pour atteindre le port de Gaspé.

3^o La principale place d'affaires de la dite Compagnie sera dans la cité de Québec, dans la province de Québec.

4^o Le fonds social de la dite compagnie sera de deux cent cinquante mille piastres divisé en deux mille cinq cents actions de cent piastres chacune.

5^o Les noms au long, résidences et professions des dits requérants sont comme suit :

Le chevalier J. E. Martineau, marchand quincaillier ; O. Migner, manufacturier ; J. A. Mailloux, courtier ; Félix Gourdeau, manufacturier ; Napoléon Gourdeau, tanneur ; F. X. Drouin, avocat ; J. L. Lavery, avocat ; A. A. Dechéne, marchand ; Eugène Ronillard, notaire et journaliste ; J. A. Langlais, marchand ; N. Lavoie, gérant de la Banque du Peuple, à St Roch ; J. B. Morissette, agent d'assurance ; J. B. Rousseau, marchand ; Elz. Falardeau, tanneur et corroyeur ; Geo. Roy, manufacturier ; J. E. Boily, notaire. Tous des cités et districts de Québec, sujets anglais et résidant en Canada.

L'hon. G. Bresse, O. Migner, F. Gourdeau, J. A. Mailloux, J. E. Martineau, P. X. Drouin, J. B. Laliberté, seront les premiers directeurs provisoires.

Par ordre,

J. E. BOILY,

Secrétaire-protem.

20 Février.—4 f

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1^{er} avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie
R. AUZIAS TURENNE, Directeur.

18 Avril 1889.—24.